

Image not found or type unknown



# Une SCI peut elle faire de la manutention et du stockage

Par **Nadine1954**, le **04/03/2015** à **11:17**

J ai vendu mon entreprise de transports de marchandises en 2013

À un autre transporteur, j aii gardé les bâtiments de stockage qui m appartiennent . Ils étaient loué au repreneur qui gérait ces stocks et géraient les commandes.

En septembre 2014 ils ont abandonné le site mais ont gardé la société de transports routiers.

Une sci gère ses bâtiments

Où il y a plusieurs emplacements commerciaux

La sci Peut elle facturer les manutentions et la préparation de commande ?

Car nous sommes en conflit avec notre ancien acheteur à cause de la clause de non concurrence (transport manutention stockage)

Merci de votre réponse